

Le 8 avril 2015

**Communiqué de presse de Mme Patricia Adam,  
Présidente de la commission de la Défense nationale  
et des forces armées**

---

Des députés des commissions des Finances et de la Défense ont procédé mercredi 8 avril 2015 à un contrôle sur pièce et sur place auprès, d'une part, de l'Agence des participations de l'État et, d'autre part, de la Direction générale de l'armement.

Ce contrôle a été réalisé conformément à l'article 57 de la loi organique relative aux lois de finances et à l'article 7 de la loi de programmation militaire pour les années 2014-2019.

La délégation était composée de la manière suivante :

– Mme Patricia Adam, présidente de la commission de la Défense nationale et des forces armées ;

– M. Jean-Jacques Bridey, rapporteur pour avis des crédits d'équipements (programme 146) de la mission Défense ;

– M. Christophe Guilloteau, rapporteur pour avis des crédits de l'armée de l'air,

– M. Jean Launay, rapporteur des crédits de la mission Défense.

Les députés ont en effet souhaité obtenir des informations précises sur l'état d'avancement du dossier des sociétés de projet, destinées à pallier un éventuel décalage dans l'encaissement des recettes exceptionnelles prévues pour l'exercice 2015. Ils se sont fait remettre copie de nombreux documents de service, dont l'analyse leur permettra d'aborder en toute connaissance de cause les prochains débats sur l'actualisation de la loi de programmation militaire.

*Contact : commission de la Défense - 01 40 63 41 11/12*